

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY
Tour Gallieni II, 36 avenue du Général de Gaulle, 93170 Bagnolet
Tél. : 01 44 69 33 69
ffh@ffhockey.org
www.ffhockey.org

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ELECTIVE ET EXTRAORDINAIRE

25 MARS 2017



ORDRE DES VOTES (1 À 8)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 19/03/2016
2. Approbation du rapport moral 2016
3. Approbation du rapport financier 2016
4. Approbation des comptes de l'exercice 2016
5. Approbation du montant de la cotisation fédérale 2017/18
6. Approbation du budget de l'exercice 2017
7. Approbation constitution nouvelles Ligues
8. Approbation constitution Comité départemental de l'Hérault (34)

ORDRE DES VOTES (9 À 13)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

9. Approbation de la proposition n°1 des Statuts
10. Approbation de la proposition n°2 des Statuts
11. Approbation de la proposition n°3 des Statuts
12. Approbation de la proposition n°4 des Statuts
13. Approbation de la proposition n°5 des Statuts

ORDRE DES VOTES (14 À 27)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

14. Approbation de la modification n°1 du Règlement Intérieur
15. Approbation de la modification n°2 du Règlement Intérieur
16. Approbation de la modification n°3 du Règlement Intérieur
17. Approbation de la modification n°4 du Règlement Intérieur
18. Approbation de la modification n°5 du Règlement Intérieur
19. Approbation de la modification n°6 du Règlement Intérieur
20. Approbation de la modification n°7 du Règlement Intérieur
21. Approbation de la modification n°8 du Règlement Intérieur
22. Approbation de la modification n°9 du Règlement Intérieur
23. Approbation de la modification n°10 du Règlement Intérieur
24. Approbation de la modification n°11 du Règlement Intérieur
25. Approbation de la modification n°1 du Règlement médical
26. Ratification du Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
27. Approbation du Règlement disciplinaire

ORDRE DES VOTES (28 À 30)

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY POUR LE MANDAT 2017-2020

28. Élection de la liste

29. Élection des représentants des Ligues

30. Élection du collège féminin

ORDRE DU JOUR (1ÈRE PARTIE)

9h : Emargement

1. **9h30** : Discours du Président de la Fédération Française de Hockey
2. Actions et résultats 2016
 - 2.1 **9h40** : Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 19/03/2016
 - 2.2 **9h50** : Rapport Moral par le Secrétaire Général

Remise distinction FIH Douai H.C.

- 2.3 **10h15** : Rapport Sportif par le Directeur Technique National
- 2.4 **10h35** : Rapport Financier par le Trésorier
- 2.5 **10h45** : Rapport du Commissaire aux Comptes
- 2.6 **10h55** : Approbation des comptes de l'exercice
1er Janv. 2016 --> 31 Déc. 2016
- 2.7 **11h** : Remise des Trophées Jean-Paul Sauthier

ORDRE DU JOUR (2^{ÈME} PARTIE)

3. Politique fédérale générale 2017-2018
 - 3.1. **11h15** : Présentation du logiciel de gestion des licences et associations (société Ex-alto)
 - 3.2. **11h35** : Présentation du logiciel E-learning arbitrage (société Drillster)
 - 3.3. **11h45** : Montant de la Cotisation Fédérale 2017/18
 - 3.4. **12h** : Présentation et vote du budget pour l'exercice 2017
 - 3.5. **12h15** : Réforme territoriale : approbation constitution nouvelles Ligues

Approbation de la constitution du Comité Départemental 34 (Hérault)

- 3.6. **12h30** : Modifications des Statuts (cf. O.D.J. A.G. extraordinaire), du Règlement Intérieur, du Règlement disciplinaire, du Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage et du Règlement médical

13h15 : DÉJEUNER

ORDRE DU JOUR (3^{ÈME} PARTIE)

4. Élection des Membres du Comité Directeur de la Fédération Française de Hockey

14h30 : Présentation des projets fédéraux des listes candidates

15h15 : Vote

Dépouillement et annonce des résultats

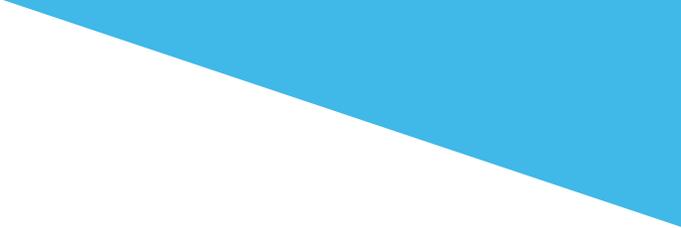
16h : Réunion du Comité Directeur : élection du Président, des membres du Bureau et des Présidents de commissions

FIN DE REUNION 17h30



DISCOURS DU PRESIDENT DE LA F.F.H.

ACTIONS ET RESULTATS 2016



APPROBATION P.V. A.G. ORDINAIRE
19/03/2016



RAPPORT MORAL 2016
PAR LE SECRETAIRE GENERAL

RAPPORT MORAL 2016

- Les principales actions engagées pour faire “vivre” la fédération
- L'évolution de nos effectifs et du nombre de licences



RAPPORT MORAL 2016

- Jean-Paul SAUTHIER
- Etienne GLICHITCH
- Pierre BELMER
- Horst WEIN, joueur et entraîneur allemand emblématique



PRINCIPALES ACTIONS

La gestion de la vie fédérale :

- 15 réunions de Bureau et 3 réunions de Comité Directeur
- Démission J.J. Durchon, remplacé par J.N. Mouche au poste de Secrétaire Général
- Entrée au Bureau de G. Blottière et A. Renaud
- Embauche de G. Devanlay et réorganisation fonctionnelle du siège

Recours internes :

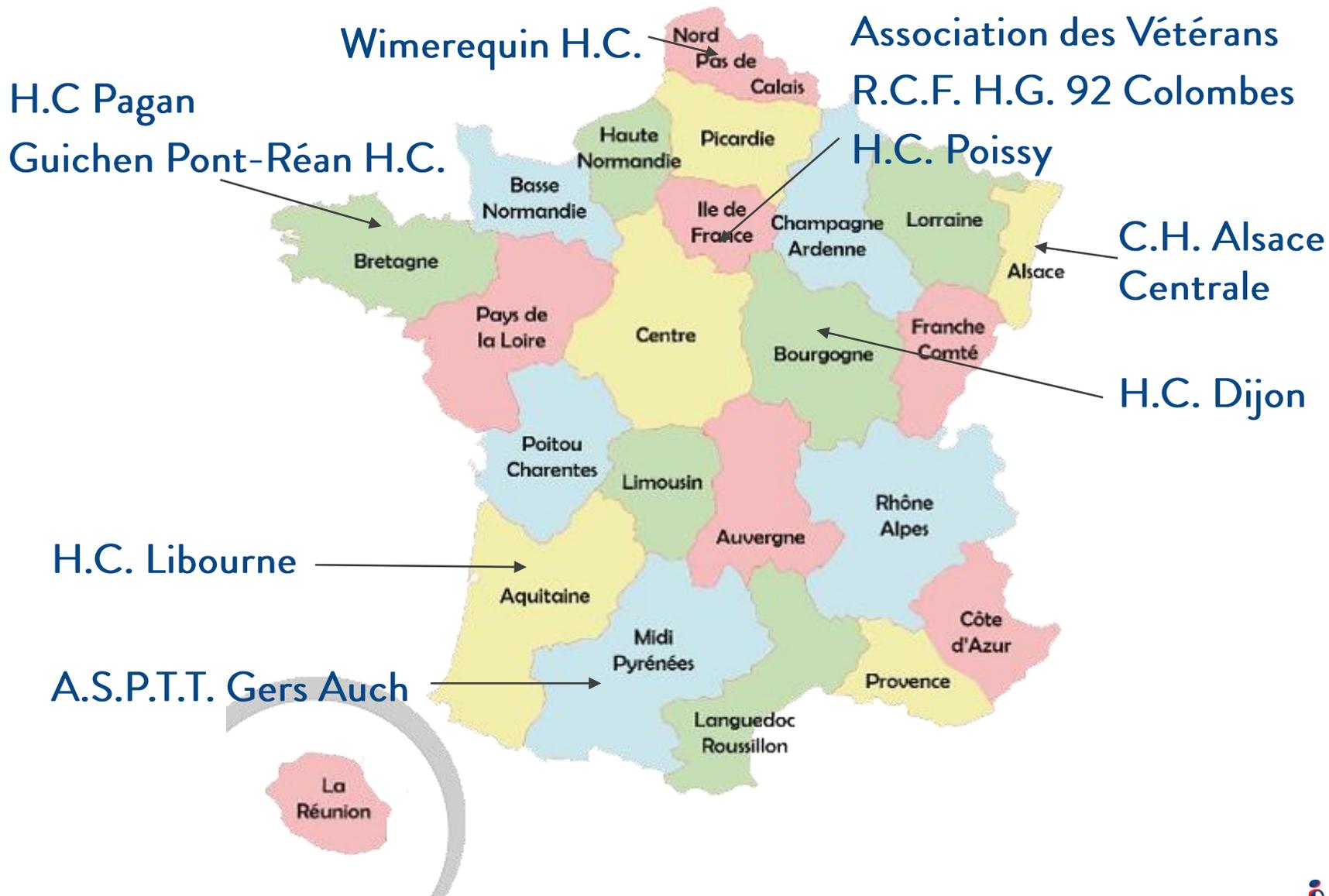
- 3 demandes de transactions
- Première Instance : 3 dossier disciplinaire / 2 dossiers de litiges
- Chambre d'Appel : 1 dossier de litige / 0 dossier disciplinaire
- Organes disciplinaires de lutte contre le dopage : 0 dossier
- Comité d'Ethique : saisi 1 fois

STRUCTURES

- Clubs :
 - 10 nouveaux clubs
 - 7 radiations
 - 1 dissolution
- Accompagnement des Ligues dans le processus de réforme territoriale : fusions de Ligues / extension de territoires



NOUVELLES STRUCTURES



NOUVEAUX CONTRATS COLLECTIFS D'ASSURANCES

- Garanties améliorées au profit de la Fédération, ses structures et ses licenciés :
 - Augmentation des montants garantis en RC et Assistance,
 - Ajout garantie RC dirigeants (RCMS),
 - Amélioration garanties dentaires,
 - Extension couverture en Individuelle Accident des non licenciés lors des journées portes ouvertes (initiations)
- Services améliorés :
 - Accompagnement par un courtier
 - Dématérialisation des procédures : déclaration d'accident en ligne, attestations d'assurance en ligne

MODIFICATIONS STATUTS ET REGLEMENTS

- Statuts et le Règlement Intérieur : nouvelles dispositions en matière de gouvernance
- Refonte des Statuts-types des organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux)
- Refonte du Règlement disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage, suite à la modification du Code mondial antidopage (ratification nécessaire en A.G.).
- Modifications diverses des Règlement des compétitions Gazon et Salle

COMMISSION SPORTIVE NATIONALE

- 11 réunions C.S.N. pour traiter des questions liées à l'administration générale des compétitions (31 P.V. Gazon et 13 P.V. Salle ainsi que les PV de Zone)
- 2 calendriers élaborés en fonction de l'Equipe de France notamment
- Plus de 500 feuilles de matchs électroniques à contrôler
- Mise en place de la prise de vue obligatoire des matchs Elite Hommes et Elite Dames (plate-forme HUDL):
 - Réception de la vidéo dans les 48h suivant la rencontre
 - Possibilité de visionner tous les matchs
 - Réelle avancée dans le fonctionnement et le désir de professionnalisation des clubs
 - Création de Highlights

COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET ARBITRES

Restructuration de la CNJA → objectif principal de faire progresser les arbitres/DT avec plus de moyens et plus d'outils. Différentes actions ont donc été menées:

- Stage de rentrée des arbitres à l'INSEP (40 arbitres présents). Présence en augmentation. Réflexion pour l'édition 2017.
- Renforcement de la fonction du Référent Arbitre : nouvelle grille d'évaluation, synthétique et plus claire. Le nombre d'arbitres évalués est en hausse. Dispositif a également été élargi à la Salle.
- Mise en place de réunion CNJA trimestrielle et une réunion des Délégués Techniques annuelle.
- Mise à disposition des clubs de supports de formation pour les jeunes arbitres et/ou arbitres débutants.
- Chacun des arbitres fédéraux possède maintenant un jeu de maillot complet d'arbitres (jaune – rouge – noir).



LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET MARKETING

- Création d'une newsletter
- Lancement du projet de Magazine#2 « Le féminin gagne du terrain »
- Lancement d'une gamme de produits dérivés, adaptés à la nouvelle identité visuelle fédérale



LES ACTIONS DE RECHERCHE DE PARTENAIRES

- Deux contrats de partenariats signés
 - **WLPGA** (3 ans) : soutien financier des actions sportives de l'Équipe de France



- **SPORT ACCES** : fournit les équipements textile et techniques sportifs sur la gamme Adidas



- 9 opérations de financement participatif réussies en collaboration avec notre partenaire **FOSBURIT**



ACTIVITES INTERNATIONALES

- La World League Round 1 (Dames) à Douai
- Organisation de tests matchs pour nos collectifs féminins en collaboration avec St Germain H.C. / Stade Français / Wattignies H.C.
- Coupe d'Europe Gazon féminine (Lille M.H.C.)

- Reconnaissance en matière d'organisation
- Importance des candidatures pour assurer la promotion du Hockey en France.



LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Année 2016 caractérisée par plusieurs événements :

- Semaine Hockey féminin
- Création d'une Commission nationale féminine, d'une Commission handihockey
- Participation au Village « Sentez-vous sport
- Emploi et formation : mise à disposition d'outils d'accompagnement des structures employeurs
- Formation des agents de développement
- Déploiement du dispositif service civique
- Organisation de la Coupe de France Universitaire, des Tournois nationaux des Comités départementaux et des clubs, du championnat de France UNSS
- Organisation de la Journée Nationale de développement





EVOLUTION LICENCIÉS ET LICENCES

EVOLUTION GENERALE DES LICENCIES

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Femmes	2659	2161	2342	2520	3035
Hommes	8138	7188	7380	7650	7735
Total	10797	9349	9722	10170	10770

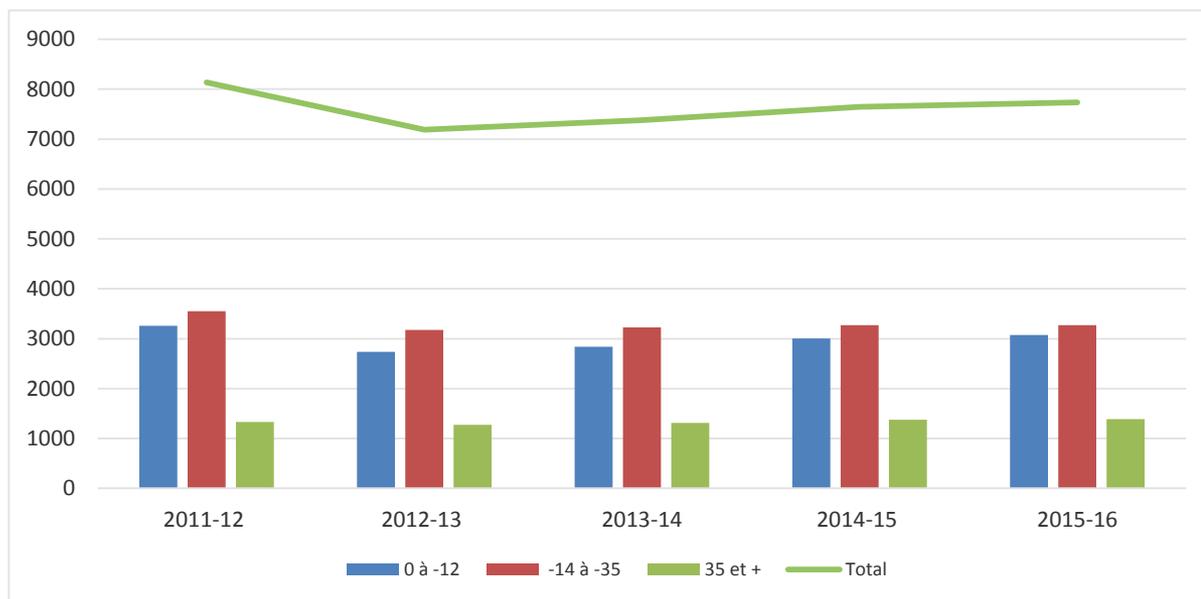


- Progression de + 6% VS N-1, après progression de +4,6% la saison passée
- Taux de féminisation en progression : 28,2% VS 24,8% en N-1 VS 24% en N-2 et 23,1 % en N-3

EVOLUTION DES LICENCIÉS HOMMES

	0 à -12	-14 à -35	35 et +	Total
2011-12	3257	3553	1328	8138
2012-13	2737	3177	1274	7188
2013-14	2838	3229	1313	7380
2014-15	3006	3269	1375	7650
2015-16	3073	3273	1389	7735

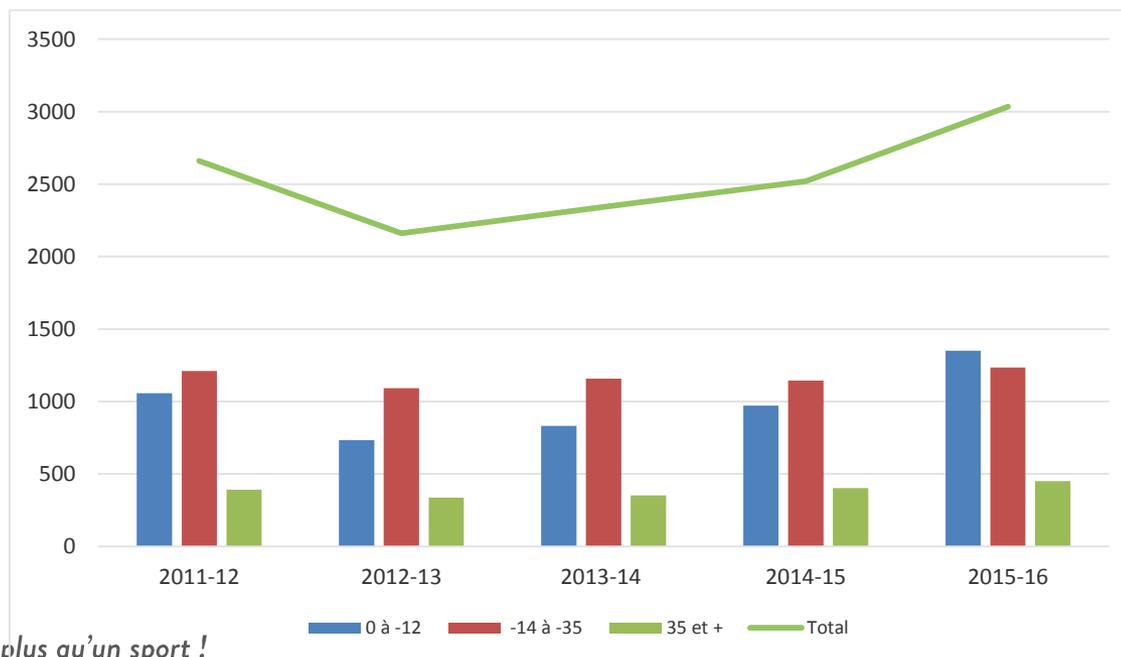
- +1,1 % VS N-1
- Progression par catégorie :
 - U12 : + 2,2 % (+ 67 joueurs)
 - +35 ans : +1 % (+ 14 joueurs)
 - Catégories -14/-35 ans (+ 4 joueurs)



EVOLUTION DES LICENCIÉES FEMMES

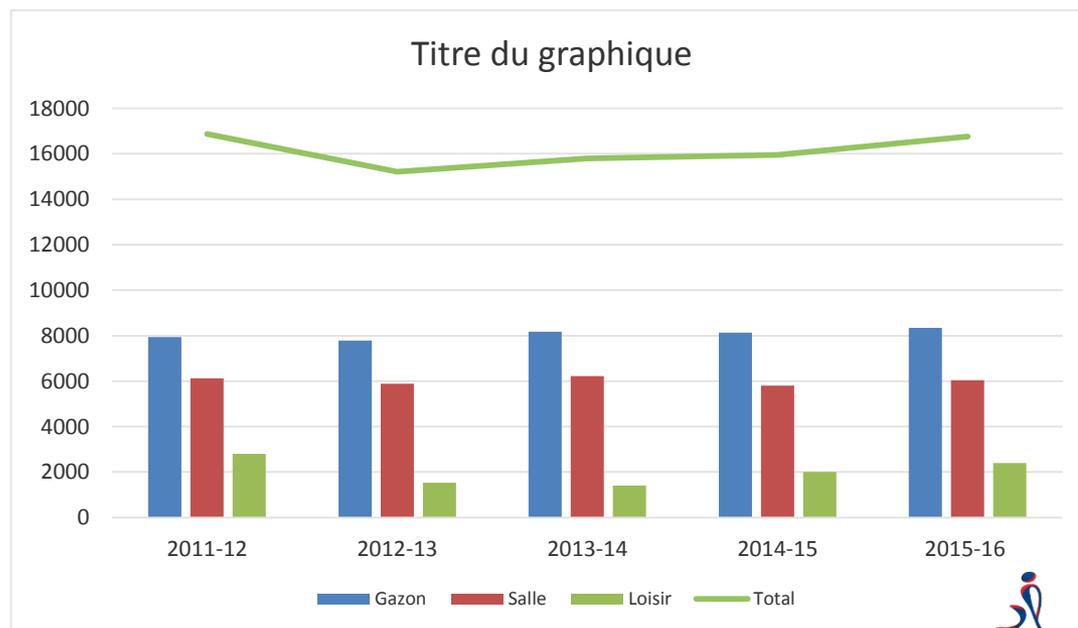
	0 à -12	-14 à -35	35 et +	Total
2011-12	1058	1210	391	2659
2012-13	732	1092	337	2161
2013-14	832	1158	352	2342
2014-15	972	1145	403	2520
2015-16	1351	1234	450	3035

- + 515 licenciées VS N-1, soit +20,4%
- Progression significative :
 - U12 : + 379 licenciées soit + 39 %
 - +35 ans : + 47 licenciées soit +11,6%
 - Catégories -14/-35 ans : + 89 licenciées soit + 7,8%



EVOLUTION DES LICENCES

	Gazon	Salle	Loisir	Total
2011-12	7939	6131	2807	16877
2012-13	7779	5888	1539	15206
2013-14	8176	6215	1408	15799
2014-15	8131	5802	2012	15945
2015-16	8339	6034	2391	16764
Evolution VS N-1	+2,6%	+4%	+18,8%	+5,1%



PASS HOCKEY

- 24 144 Pass délivrés en 2015/16 :

 Dont 57% garçons / 43 % de filles

 463 actions recensées

- Rappel chiffres saisons précédentes :
 - 2014/15 : 20 682
 - 2013/14 : 15 951
 - 2012/13 : 5 174

REMISE DISTINCTION FIH DOUAI H.C.

RECOMPENSE

**HOCKEY
WORLD
LEAGUE**

Round 1 - Douai
COMING SOON
13.09.2016 - 18.09.2016

FLH
**MAKE
YOUR
MARK**

La FIH récompense le
DOUAI Hockey Club
pour l'organisation de la
Hockey World League





RAPPORT SPORTIF PAR LE D.T.N.

LE HAUT NIVEAU

- 2016.... Année du hockey féminin!

Euro Hockey Indoor Championship 2 / Euro U16 / Euro U18 /
World League 1 / Coupe du Monde Junior

- Nos U18 et nos U16 garçons et filles au top européen
- Euro Hockey Indoor 2 (Cambrai), World League 1 (Douai) et Coupe du Monde : Des résultats mitigés mais à notre place
- Année de transition et préparatoire pour les hommes



LE PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE (PES)

- Cahier des charges Elite
Coaching Performance et plateforme vidéo Hudl
- Le PNP = moins de centres, plus de qualité
3 pôles France + 8 centres d'entraînement / 163 sportifs /
18 entraîneurs
- Championnat de France des Régions U16
Un beau plateau féminin, retour du 11 chez les garçons
- L'Euro Hockey5s se déroulera à Wattignies
Qualification aux JOJ
- Stages été U14 : 47 garçons/14 filles
Revoir le format pour nos filles

ACADÉMIE DE HOCKEY

- Coaching Performance : 46 entraîneurs
- Séminaire Hockey éducatif: 25 agents développement
- Aides aux formations FFH / FEH / FIH
- 201 DEF décernés
- 9 nouveaux professionnels et 6 en formation dont 1 DESJEPS



LES CONVENTIONS

- La convention d'objectifs
 - - 5% sur la CO 2016 pour non qualification aux JO mais réengagement sur 2017
 - 4000€ sur les RI
 - 1 projet « Plan Citoyens du Sport » (10000€) pour aides aux formations et emplois

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

- La convention signée entre Education Nationale / FFH / UNSS / USEP
- La Coupe de France FFSU devient Championnat de France
- L'année de la Hockeyeuse Séminaire du Hockey Féminin
Commission Féminine
Prix Femix'Sport
- Inscriptions aux EUROS 2017 de Hockey Adapté et Hockey Fauteuil

LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

- Encadrement du « collectif féminin 2024 » : Cédric De Taeye, Carole Thibaut-Teffri, Dominique Louison
- Equipe de France masculine : Wouter Tazelaar (assistant coach) et Nathalie Crépin (préparation mentale)
- Remplacement de Delphine Fauquet par Jeremy Surot chargé de missions DTN
- Colloque de la DTN à Val Thorens en partenariat avec MMV

CONCLUSION

Une anecdote ... je suis le premier DTN à terminer son olympiade depuis ... 1993 !!!! 😊

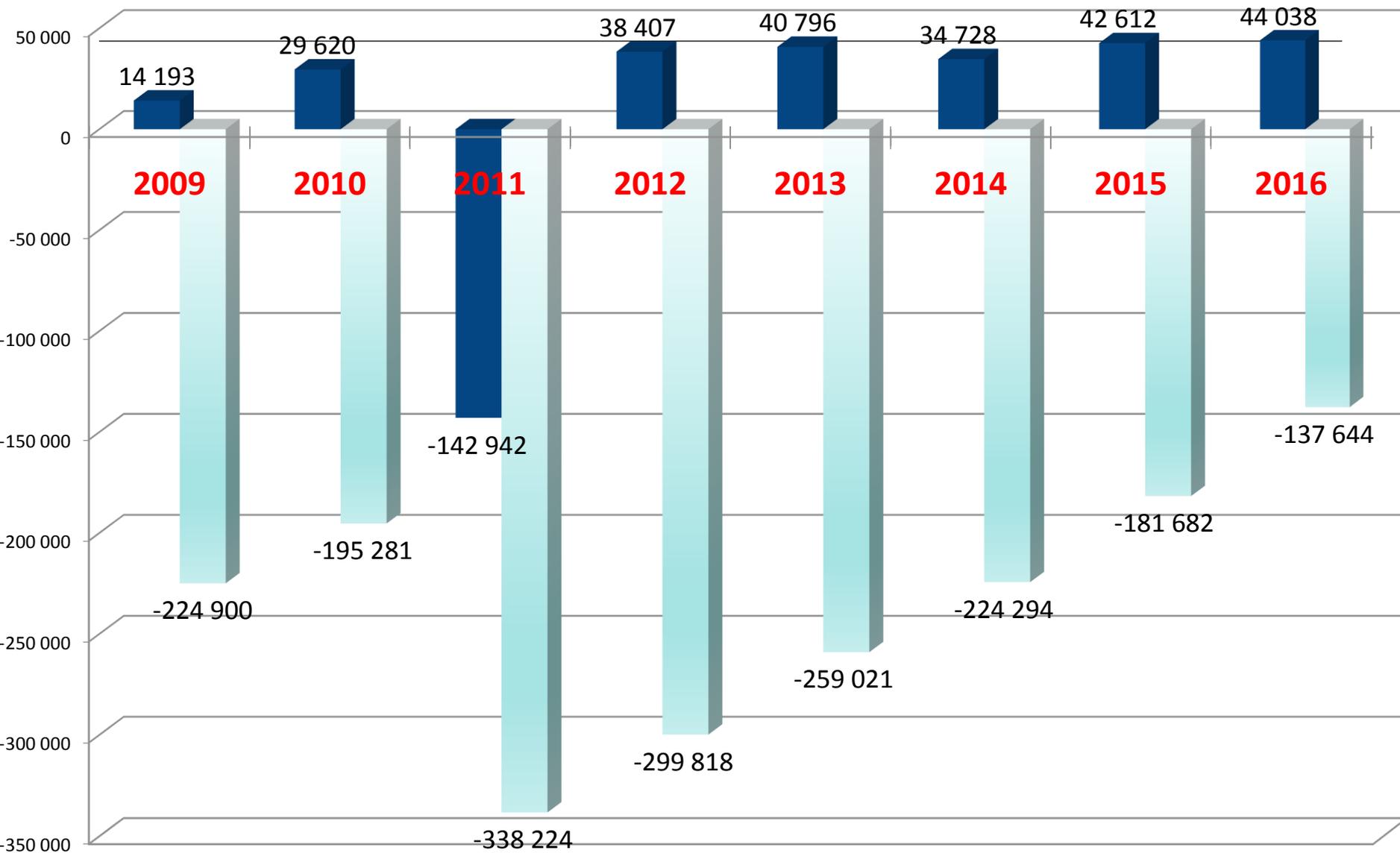
Un bilan de la direction technique nationale que vous avez lu et que je vous laisse évaluer

L'avenir = de nombreux projets à préparer qui seront multipliés par une décision favorable à Paris 2024.

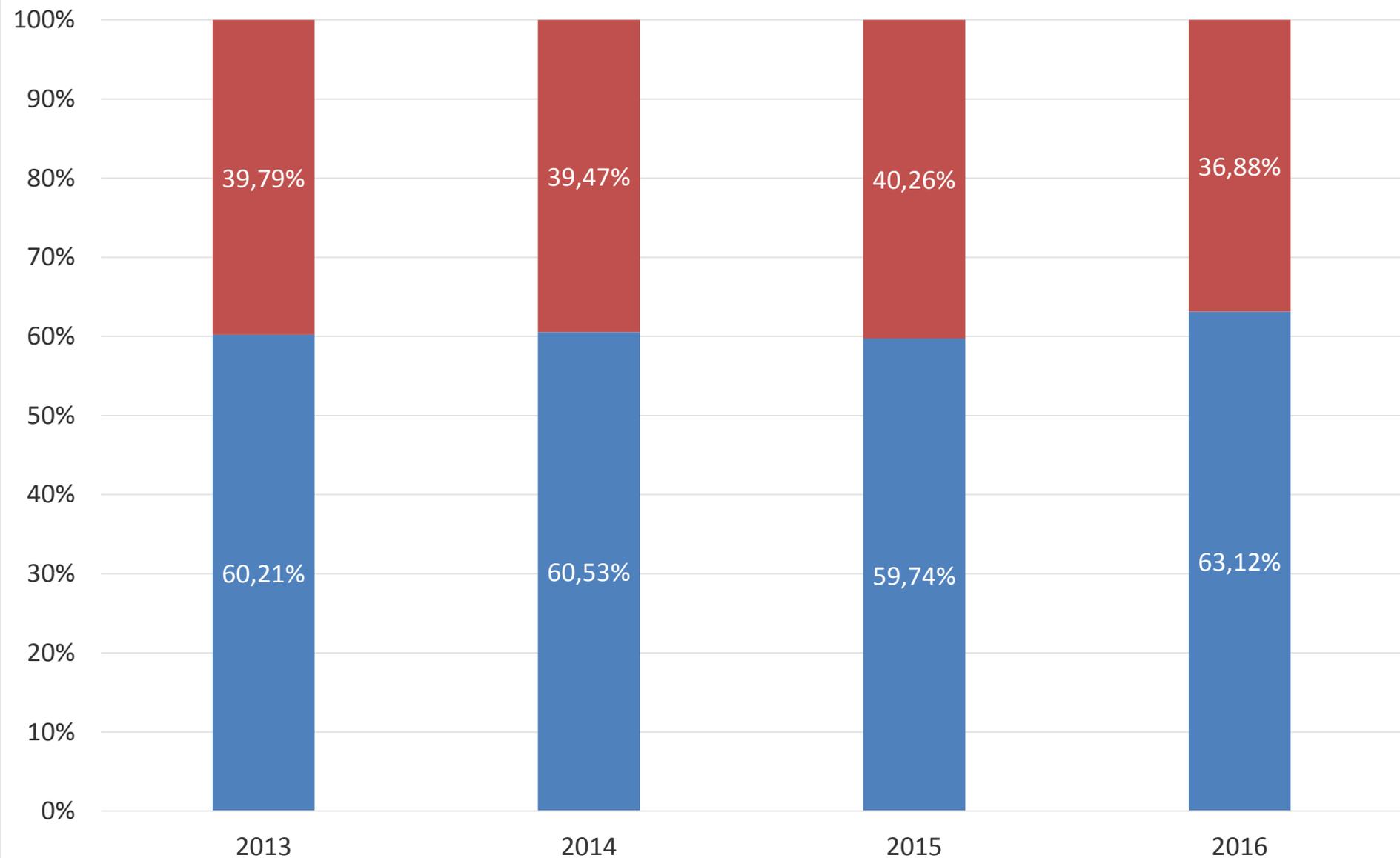
Un challenge que la FFH doit gagner.

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER

■ Resultat ■ fonds propres



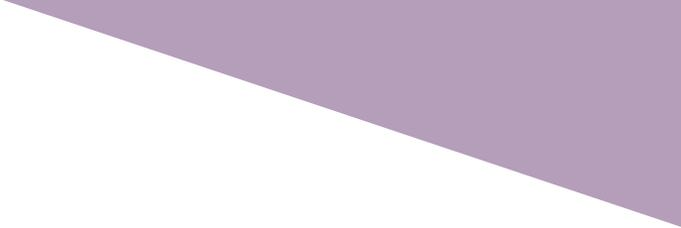
■ Ressources propres ■ Subventions





RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

APPROBATION DES COMPTES
1^{ER} JANVIER -> 31 DECEMBRE 2016



REMISE DES TROPHÉES
JEAN-PAUL SAUTHIER

PRÉSENTATION

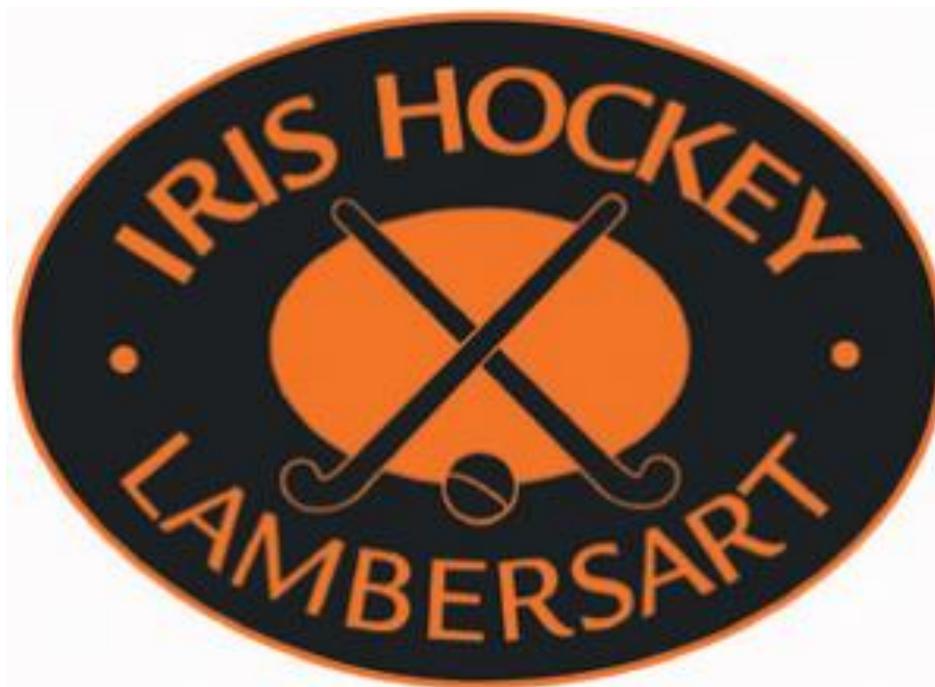
Objectif : valoriser des actions d'engagement

3 trophées :

- Trophée Club
- Trophée de l'Espoir Féminin
- Trophée de l'Espoir Masculin

TROPHEE CLUB

VAINQUEUR :



Action : Le Hockey Fauteuil, une affaire qui roule !

TROPHEE DE L'ESPOIR FEMININ

VAINQUEUR :



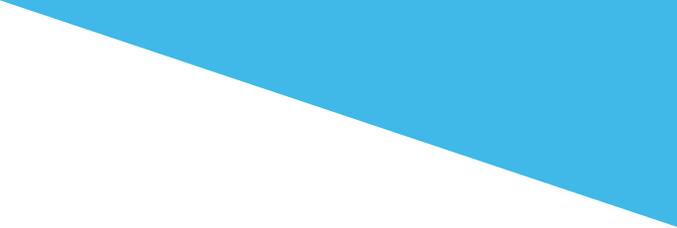
Alice LESGOURGUES – SA MERIGNAC

TROPHEE DE L'ESPOIR MASCULIN

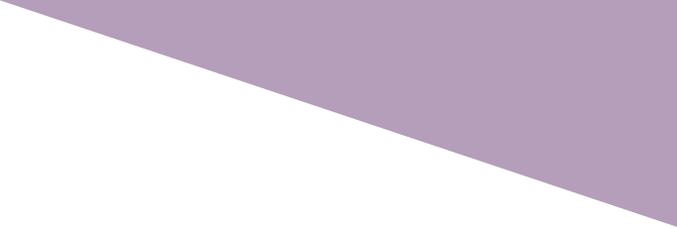
VAINQUEUR :



Charles GERMAIN – L'ISLE JOURDAIN HC



POLITIQUE FEDERALE GENERALE 2017/2018



PRESENTATION LOGICIEL DE GESTION DES LICENCES ET ASSOCIATIONS

REFONTE DU SERVICE FÉDÉRAL DE E-LICENCES

Migration de la plateforme Orange (OAB) vers celle d'Exalto

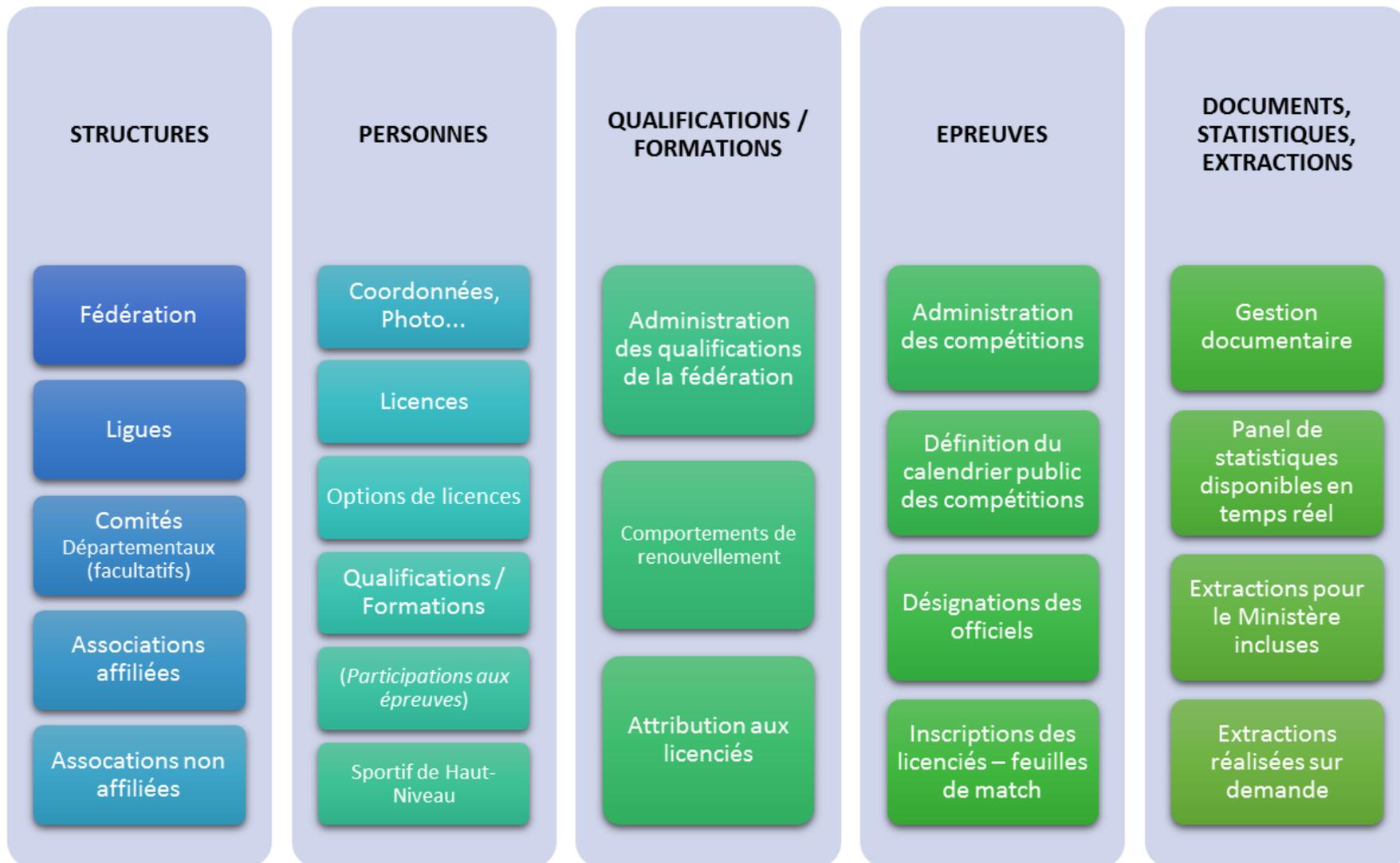


Modernisation de l'outil e-licences / simplifier e-championnats



Offrir un service performant et répondant aux attentes des utilisateurs

PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS



MISE EN PLACE DE LA SOLUTION

1^{er} juillet 2107 lancement de l'intranet fédéral

- Regroupe la gestion sportive et licences
- Enrichissement de l'espace licencié

Mise en place progressive de nouveaux services pour les structures

- Impliquer plus le licencié / la structure
- Avoir un meilleur usage de nos données

Solution iso en coût de fonctionnement



REFONTE TYPOLOGIE DES LICENCES

NOUVELLE TYPOLOGIE LICENCES

CONTEXTE ACTUEL :

- Un système difficilement lisible pour les utilisateurs
- Difficilement traduisible dans le nouveau système informatique en place pour la prochaine saison.

OBJECTIFS :

- Simplifier le système actuel
- Conserver des recettes proches de celle de la saison 2016-2017

NOUVELLE TYPOLOGIE LICENCES

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- ❖ Une groupe de travail créée à l'automne 2016 avec Stéphane Montécot, Christian Delphin, David Robert et Geoffrey Devanlay.
- ❖ Une validation du principe de la réforme par le comité directeur fin 2016.
- ❖ Deux présentations du système au Comité Directeur avant validation définitive.

PRINCIPES :

- ❖ Une adhésion de base.
- ❖ Un catalogue de type de licence.
- ❖ 4 catégories d'âge.

1. L'ADHÉSION :

- ❖ Toute personne, quelle que soit son implication et son rôle dans le hockey français doit d'abord faire acte d'adhésion à la FFH.
- ❖ La cotisation d'adhésion est annuelle et versée à la 1^{ère} souscription de licence dans un club.
- ❖ Chaque adhérent est libre de prendre une licence dans un autre club (dans la limite des règles de cumul en vigueur)

2. LA LICENCE

❖ L'adhésion ouvre droit à plusieurs types de licences :

- **Compétition gazon**
- **Compétition salle**
- **Loisir**
- **Arbitre**
- **Entraîneur (avec à terme une condition de diplôme)**
- **Service (seule licence sans certificat médical)**
 - **Dirigeant – Médecin – KINE – Délégué technique – Chef d'équipe – Autre bénévole – Salariés**

❖ Toute licence prise dans un club ferme le droit pour ce même type de licence dans les autres clubs. (sauf pour la licence service)

NOUVELLE TARIFICATION

3. QUATRE GROUPES TARIFAIRES :

- ❖ Groupe 1 : l'Ecole de Hockey
 - Jusqu'à 12 ans (U8/U10/U12)
- ❖ Groupe 2 : Les adolescents
 - de 14 ans à 19 ans (U14 à U19)
- ❖ Groupe 3 : Les étudiants
 - de 19 ans à moins de 25 ans (+19 ans & - 25 ans)
- ❖ Groupe 4 : Personnes dans la vie active
 - Au-delà de 25 ans

Attention : ces groupes tarifaires ne modifient pas la structure des catégories sportives (U8 – U10 – U12 – U14 – U16 – U19 - +19 - +35).

NOUVELLE TARIFICATION

Les nouveaux tarifs hors IA (+1,15 €) des licences, en chiffres :

Socle : **17 €** (incluant l'assurance Responsabilité Civile et l'Assistance)

Catégories	Compétition Gazon	Compétition Salle	Loisir
-8 ans / -10 ans / -12 ans	22 €	12 €	3 €
-14 ans / - 16 ans	31 €	22 €	8 €
+19 ans (nés en 1993 ou après)	35 €	24 €	15 €
+19 ans (avant 1993) / +35 ans	45 €	27 €	15 €

Catégories	Entraîneur	Arbitre	Service
-19 ans	12 €	12 €	10 €
+19 ans	30 €	30 €	20 €

La licence Compétition donne accès à toutes les autres fonctions liées aux autres licences, conformément à l'article 3.2.1.1 du règlement intérieur de la FFH.



LA CNJA SE MET A L'HEURE DIGITALE
AVEC DRILLSTER

DRILLSTER – DE QUOI S'AGIT-IL?

- Un outil d'e-learning pour obtenir un diplôme d'arbitre théorique / un programme d'apprentissage et d'examen interactif en ligne.
- Un outil créé en parallèle de la formation traditionnelle dans les clubs, Comités et Liges.
- Un outil ludique



CE QUE DRILLSTER PERMET?

- D'accroître et entretenir vos connaissances en matière d'arbitrage, salle et gazon
- De s'exercer sous forme de quiz / modules en vue d'une évaluation: QCM.
- De mesurer son niveau de connaissances / où est-ce que vous en êtes dans vos connaissances.



CE QUE DRILLSTER PERMET?

- De s'exercer et travailler à son propre rythme.
- De travailler sur tout type de supports: PC, tablette, smartphone.



DRILLSTER

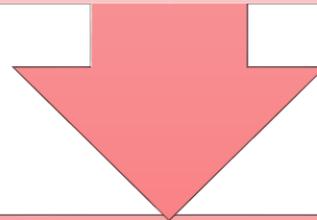
COMMENT CA MARCHE?

DRILLSTER – COMMENT CA MARCHE?

Contact « e-learning »

Chaque club désignera un contact « e-learning » / Interlocuteur FFH

Le contact club communiquera à la FFH la liste des intéressés par Drillster



Lien Drillster

Chaque licencié recevra un mail Drillster
= valable 1 mois

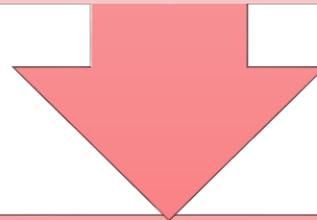
Chaque licencié devra créer un compte et définir mot de passe pour avoir accès à la plateforme = valable 1 an

DRILLSTER – COMMENT CA MARCHE?

Modules / Quiz d'entraînement

Accès aux modules salle ou gazon = autant d'entraînement que vous voulez

Exemples: les situations de jeu, les règles, la gestuelle, les sanctions...
+ illustrations / photos / vidéos



Evaluation théorique

Une fois que vous maîtrisez les différents modules

Passage de l'évaluation théorique, salle ou gazon

Obtention du diplôme

Un score minimum
à déterminer, par exemple 80%

Après l'obtention du diplôme: vous pouvez
continuer à faire les exercices.

DRILLSTER

MISE EN PLACE

DRILLSTER – MISE EN PLACE

- Nov 2016 à fév 2017

Contact avec Drillster + premières ébauches

- Mars à mai 2017

Correction des contenus + Mise en place organisationnelle (Louis Gillet et Micheline Courjeau)

- Juin 2017

Information clubs + Lancement officiel

DRILLSTER

COUT CLUB / FACTURATION

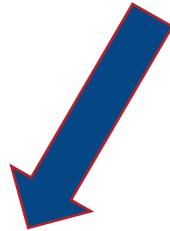
DRILLSTER - COUT

- Licence gazon et salle dans deux clubs différents: la licence gazon sera prise en considération.
- Accès à la plateforme = 5€ / licencié / an
- Passage de l'évaluation = 1€ / licencié / par évaluation (limité à 2 passages maxi).



DRILLSTER - COUT

Facturation clubs: en deux temps

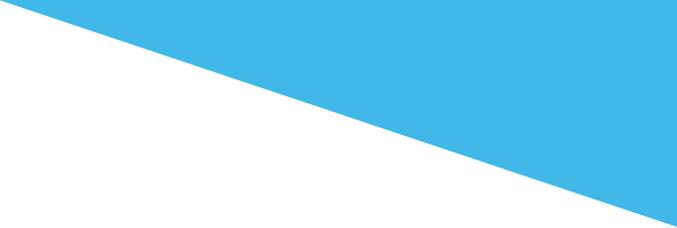


au 30 juin
(fin de saison)



au 31 décembre
(pour le bilan financier)





MONTANT DE LA COTISATION FEDERALE 2017/2018

REFONTE COTISATION FEDERALE

- Principes :
 - Barème applicable par tranches de licenciés (idem modèle actuel)
 - Licenciés Loisir inclus
 - Calcul établi sur la base des licenciés enregistrés au 30 juin de la saison précédente
 - ➔ Exonération des nouveaux clubs lors de la 1^{ère} saison d'affiliation car 0 licenciés au 30 juin de N-1
 - Afin d'éviter les effets de seuils, constituer des « tranches » réduites à 30 licenciés
- Tarif de 70 € par tranche pour la saison 2017/18

TARIFS COTISATION FEDERALE

Cotisation Fédérale	01/07/2016	01/07/2017
de 1 à 30 licenciés	65,00 €	70,00 €
31 - 60 licenciés	175,00 €	140,00 €
61 - 90 licenciés	400,00 €	210,00 €
91 - 120 licenciés		280,00 €
121 - 150 licenciés	600,00 €	350,00 €
151 - 180 licenciés		420,00 €
181 - 210 licenciés		490,00 €
211 - 240 licenciés		560,00 €
241 - 270 licenciés	850,00 €	630,00 €
271 - 300 licenciés		700,00 €
301 - 330 licenciés		770,00 €
331 - 360 licenciés		840,00 €
361 - 390 licenciés		910,00 €
391 - 420 licenciés		980,00 €
421 - 450 licenciés		1 050,00 €
451 - 480 licenciés		1 120,00 €
au-delà de 480 licenciés		1 190,00 €

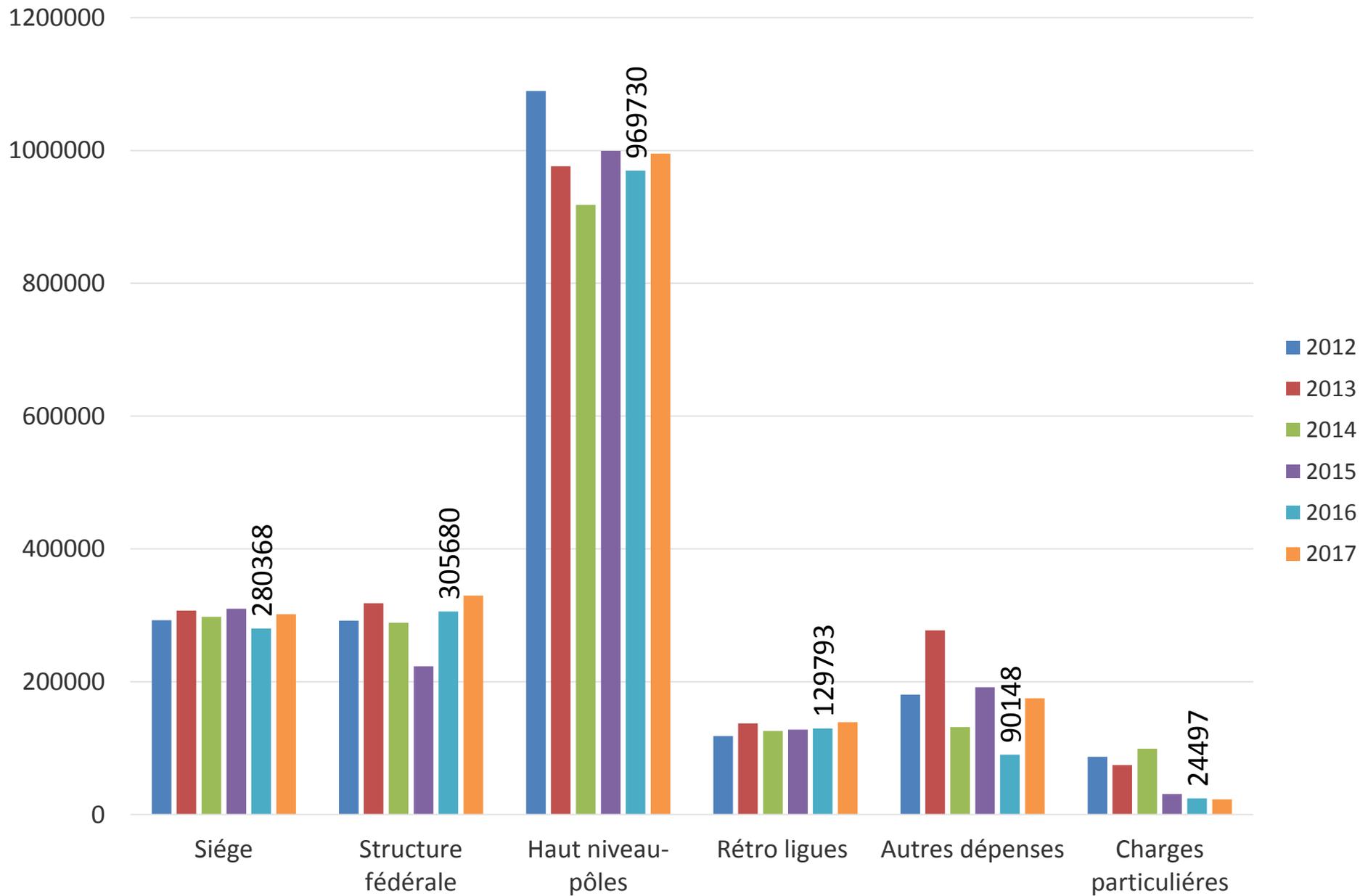
*Les licenciés loisir sont pris en considération dans le calcul du montant de la cotisation fédérale.

Le hockey, bien plus qu'un sport !

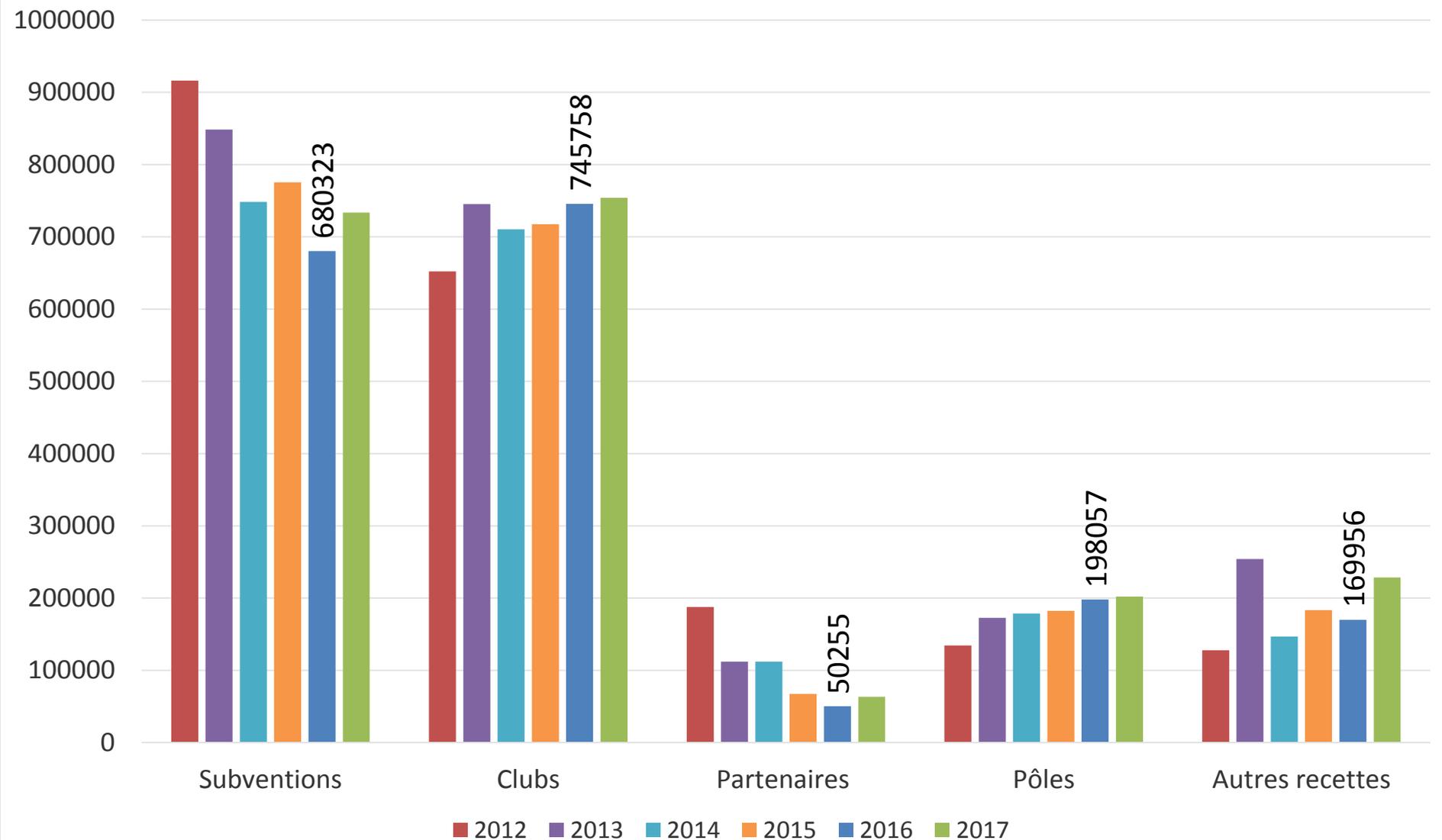


PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2017

Dépenses sur 6 ans



Recettes sur 6 ANS



STRUCTURES

CONSTITUTION ORGANES DECONCENTRES

 Conformément aux Statuts fédéraux, article 1.3.2, l'Assemblée Générale décide de la constitution des organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux).

REFORME TERRITORIALE : CONSTITUTION NOUVELLES LIGUES



CONSTITUTION COMITE DEPARTEMENTAL 34

- Assemblée Générale constitutive le 15/02/2017
- Membres du Bureau :
 - Président : Frédéric MOLLE
 - Trésorier Général : Claire DEACY-RICHARDS
 - Secrétaire Général : Sarah LALISSE



A.G. EXTRAORDINAIRE MODIFICATIONS DES STATUTS

STATUTS

- Proposition 1 : articles 1.3.1 à 1.3.3
- Proposition 2 : article 2.2.2.3
- Proposition 3 : article 1.2.2
- Proposition 4 : article 2.1.3
- Proposition 5 : article 2.2.2.2

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT INTERIEUR

- Proposition 1 : article 2.1.1
- Proposition 2 : article 8
- Proposition 3 : article 11 et suivants
- Proposition 4 : Annexe 1 Transaction et procédure de transaction
- Proposition 5 : article 23.3.1
- Proposition 6 : article 3.2.2.1 et suivants
- Proposition 7 : article 3.2.2.2 et suivants
- Proposition 8 : article 3.2.8.1.1
- Proposition 9 : article 3.2.8.1.2 Surclassement simple
- Proposition 10 : article 3.2.8.1.2 Surclassement supérieur
- Proposition 11 : article 3.3 et suivants

REGLEMENT MEDICAL

- Proposition 1 : article 5

RATIFICATION REGLEMENT DISCIPLINAIRE DOPAGE (1)

- Mise en conformité avec le nouveau Code mondial antidopage (2015)
- Règlement type issu du Décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016 doit être adopté in extenso par les Fédérations (aucune marge de manœuvre).
- Ce texte devait être adopté par le Comité Directeur avant le 31 juillet 2016 (adopté le 4 juin 2016) selon les dispositions de l'ordonnance n° 2015-1207 du 30 septembre 2015, puis le décret du 29 janvier, art. 9.
- Pour lever l'insécurité juridique pesant sur la compétence du Comité Directeur pour adopter ce texte, nécessité de ratification en Assemblée Générale.

RATIFICATION REGLEMENT DISCIPLINAIRE

DOPAGE (2)

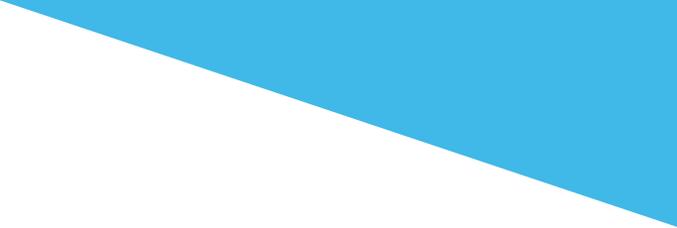
1. Composition des organes : aucun membre du CD ne peut être désigné. NB : membres du CD actuellement membres de l'un de ces organes continuent de siéger jusqu'aux élections de 2017.
2. Cas particulier de l'empêchement du Président de l'organe non pris en compte.
3. Poste de vice-président pas reconnu, le membre le plus âgé préside la séance, en cas d'absence ou d'empêchement du président.
4. Possibilité de déroulement d'une séance par conférence audiovisuelle.
5. Les transmissions de document, pendant l'instruction, peuvent se faire par voie électronique (sous réserve garanties confidentialité et identification des interlocuteurs).
6. Reconnaissance des autorisations à usage thérapeutiques délivrées par des organismes de lutte contre le dopage étrangers.
7. Suspension provisoire.
8. L'intéressé ne peut être représenté que par un avocat.
9. C'est à l'organe disciplinaire d'indiquer le support dans lequel sera publié la sanction.
10. La sanction peut être assortie d'un sursis si le licencié a collaboré à l'enquête.

NOUVEAU REGLEMENT DISCIPLINAIRE (1)

- Article 2 : Membres du Comité directeur ne pourront plus entrer dans la composition des organes disciplinaires.
- Article 3 : Pour prochaine mandature, fin de mandat des membres des organes disciplinaires au plus tard en juin 2025.
- Article 8 : Tout ou partie des débats et des auditions pourront avoir lieu par conférence audiovisuelle.
- Article 9 : Transmission des documents par courrier électronique.
- Article 12 : Possible de prononcer une mesure conservatoire dans l'attente de la décision de l'organe de 1ère Instance. Il est proposé que l'organe compétent pour prononcer une telle mesure soit le Bureau. Aucun appel remettant en cause cette décision ne peut être formulé.

NOUVEAU REGLEMENT DISCIPLINAIRE (2)

- Articles 13, 18 et 21 : Délais de convocation, de demande d'audition, de prononciation de la décision par les organes disciplinaires et de recours en appel sont réduits.
- Article 16 : Convocation des intéressés non nécessaire dans le cas d'une dispense d'instruction.
- Article 19 : A défaut de précision par l'organe de 1ère Instance, le recours en appel n'est pas suspensif.
- NOTA : Il est proposé de désigner le Comité Directeur comme organe compétent pour adopter le règlement disciplinaire / conséquence : modification des articles 2.1.3 et 2.2.2.2 des Statuts F.F.H.



ÉLECTION DES MEMBRES
DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.H.
POUR LE MANDAT 2017-2020

INTERVENTION DU DOYEN D'ÂGE

- Lecture de la note adressée par la Commission de surveillance des opérations électorales

DEROULEMENT DES SCRUTINS (1)

3 scrutins consécutifs :

1. Scrutin de liste à la représentation proportionnelle

Deux listes candidates :

1 : Liste « *Se connecter avec les clubs, tous les clubs* » portée par Olivier Moreau

2 : Liste « *Ensemble faire gagner le Hockey* » portée par Jean-Michel Dutrieux

DEROULEMENT DES SCRUTINS (2)

2. Scrutin uninominal à un tour visant à élire les représentants des Ligues

4 candidats pour 4 postes à pourvoir :

1. Gérard DETREZ, Ligue Hauts de France
2. David ROBERT, Ligue Occitanie
3. Yann LE MELINER, Ligue Normandie
4. Yolande LANZAS, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

DEROULEMENT DES SCRUTINS (3)

3. Scrutin uninominal à un tour visant à élire le collège féminin

4 candidates pour 5 postes à pourvoir :

1. Sylvie PETITJEAN, Polo H.C. Marcq
2. Amandine ROMBAUT, Besançon H.C.
3. Micheline BICHERAY, A.S.R.U.C.
4. Christelle PAUWELS, L.U.C. Ronchin

PRÉSENTATION DES PROJETS FEDERAUX DES LISTES CANDIDATES

VOTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY
Tour Gallieni II, 36 avenue du Général de Gaulle, 93170 Bagnole
Tél. : 01 44 69 33 69
ffh@ffhockey.org
www.ffhockey.org

MERCI